



Créer une SCI pour gérer un patrimoine immobilier

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- En collaboration avec **Olivier Pecqueur, consultant juridique et fiscal, CRIDON Ouest**
- Dernière vérification de la fiche : 22/09/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 15/04/2020

On entend régulièrement dire que la création d'une société civile immobilière (SCI) peut être utile en vue d'acquies et de gérer un patrimoine immobilier. Et ce n'est pas totalement faux : voici pourquoi...

SCI : de quoi s'agit-il ?

Une société civile. Une SCI est avant tout une société : il s'agit donc d'un « contrat » par lequel plusieurs personnes (les associés) décident de se réunir pour mener ensemble un projet, d'en partager les bénéfices ou de profiter de l'économie qui pourrait en résulter tout en s'engageant à contribuer aux pertes.

Un objet précis : l'immobilier...

{ABONNEZ-VOUS}

Créer une SCI pour acheter et gérer un bien immobilier en couple

Un acte important. L'acquisition d'un bien immobilier par des époux constitue un acte important qu'il vaut mieux préparer. Dès l'origine, il est donc conseillé de prévoir la gestion et l'avenir du bien si l'un des acquiesseurs venait à décéder.

Anticiper l'avenir...

{ABONNEZ-VOUS}

[BANNIERE_DROITE]